

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 366/SG/FIN autorisant M. Roger Pierront, commerçant à Djibouti, à acquérir un immeuble, sis à Djibouti, place du Marabout (partie du T.F. n° 397).

n° 366/SG/FIN

Ministère  
MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Date de publication  
13 mars 1968

Numéro JO  
n° 6 du 25/03/1968

Date du numéro  
25 mars 1968

### TEXTE INTÉGRAL

M. Roger Pierront, commerçant à Djibouti, est autorisé à acquérir une parcelle de terrain bâti, d'une superficie de 156,30 mètres carrés, sise à Djibouti, plateau du Marabout, et faisant partie d'un terrain plus vaste immatriculé au Livre foncier du Territoire sous le n° 397, au nom de la Société civile immobilière du Marabout.